Le contexte régional (potentiel maintien)

Détection précoce des situations

Détection précoce des situations

Modalités de prises en charge des situations

# 0. Contexte régional

N° d'indicateu	r
----------------	---

	Population active
1	Population salariée en emploi dans le secteur privé
	Actifs occupés non salariés (MSA et RSI)
	TOTAL

	Établissements		
3	Nombre d'établissements dans le secteur privé		
4	Nombre d'établissement en dehors du secteur marchand		
	ΤΟΤΔΙ		

	Répartition des salariés et établissements par secteur d'activité
5	Agriculture
6	Industrie
7	Construction
8	Services (hors interim 2010)
9	Commerce
	Interim
	TOTAL
	Secteur Marchand (hors agriculture)

	Demandeurs d'emploi (cat. 1 à 3)		
10 DEFM (Demandeurs d'emploi Fin Mois) tous publics			
	DEFM (Demandeurs d'emploi Fin Mois) TH		
12	% BOETH		

2010 (au 31 dec)	2011 (au 31 dec)	% Évolution
423 500	425 700	0,52%
57915	60 362	4,05%
481415	486062	0,96%

2 010	2 011	% Évolution
39900	39 900	0,00%

2 0	10	2 0	11	% Évolution
Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	
	44 199		48 227	8,35%
	112805		111 393	-1,27%
	37036		36 838	-0,54%
	151814		154 169	1,53%
	75002		76 142	1,50%
	20123			
	440979		426 769	-3,33%
	396 780		378 542	-4,60%

2 010	2 011	% Évolution
139 700	147 154	5,07%
7 541	8 231	8,38%
5,4	5,6	

Source	Remarque / Axe de progrès
UNEDIC / DIRECCTE - SESE	Source Urssaf : le bilan de l'emploi salarié du secteur privé 2010 et 2011
RSI	A l'exclusion des professions libérales RSI
	Attention : ici il s'agit de l'addition de 2 sources différentes. Il s'agirait donc de pouvoir croiser et vérifier cette donnée avec une autre donnée fournie par une source unique (ex : insee)

Source	Remarque / Axe de progrès
UNEDIC / DIRECCTE – SESE	Source URSSAF. S'agit-il de créer un indicateur pour la fonction publique (Etat, Fonction Hospitalière, Territoriale) ?

observant une règle de comptage homogène.

Source	Remarque / Axe de progrès
UNEDIC / DIRECCTE - Mission synthèses	source: Insee conjoncture 104 - 2012 / Bilan éconoique Picardie Insee 2010
INSEE	

% Évolution	Remarque / Axe de progrès
POLE EMPLOI (par DIRECCTE)	Attention : catégories 1,2,3 ne sont pas les mêmes que A,B,C



# 1. Situations à risque

u	indicatedi
	Salariés TH
13	Salariés reconnus BOETH dans les entreprises de 20 salariés et plus
14	Assiette d'assujettissement (salariés des entreprises de 20 salariés et plus)
15	% des salariés reconnus TH parmi l'assiette d'assujettissement
16	Part des bénéficiaires employés de plus de 50 ans

2 010	2 011	% Évolution
8 445	Dispo 2013	
194 671	Dispo 2013	
4,34%	Dispo 2013	
0,4	Dispo 2013	

Source	Remarque / Axe de progres
DIRECCTE - SESE / Unité territoriale de la DIRECCTE	Ces chiffres ne comprennent pas les données des 3 fonctions publiques. Il ne s'agit que d'élèments sur la base des chiffres issus des rapports annuels des 198 médecins du travail collectés (certains d'entre eux ne font pas apparaître les indicateurs demandés ou alors dans des proportions "décalées". Renseigner cet indicateur pour la fonction publique (Etat, Fonction Hospitalière, Territoriale) ? Les données 2011 seront disponibles début 2013

	recsonnes ayant obtenu dans I annee une reconnaissance administrative du handicap (RQTH, ORP, AAH, pension d'invalidité 1ère cat., rente AT/MP)
16	RQTH
17	ORP (Orientation en centre de rééducation)
18	ААН
19	Pensions d'invalidité 1ère cat.
20	Pensions d'invalidité 2ème cat.
	Rente AT/MP taux < 9%
	Rente AT/MP taux > 9%

2 010	2 011	% Évolution
9 912	11 647	17,5%
4 926	4 891	-0,7%
8 069	8 624	6,9%
808	657	-18,7%
1 914	1 740	-9,1%
1 185	1 588	34,0%
1 372	1 442	5,1%

Source	Remarque / Axe de progrès	
МДРН	RQTH : toutes les attributions / Mettre toutes les ORP / Question « orientation vers un CRP » ligne 17 = un chiffre très limité ou = un chiffre concernant l'ensemble des décisions prises sur des orientations pro en milieu ordinaire (option prise ici). Il s'agira de repreciser cette ligne en 2013.	
СРАМ	S'agit-il de rajouter une ligne Carte Invalide ? Pour les rentes de 0 à 9% pas d'obligation d'emploi. Il s'agit cependant de s'interroger sur l'utilité de leur mention dans le tableau du fait de leur forte augmentation entre 2010 et 2011. D'autre part il renseigne sur une santé altérée impliquant un problématique potentielle de maintien dans l'emploi.	

24	Nombre d'arrêts de travail de 90 jours et plus		
	Assurés du régime général de l'Assurance Maladie en arrêt de travail de 90 jours et plus		
	Assurés ayant eu au moins un arrêt du travail		
	% Nb d'assurés ayant eu plus de 90 jours d'arrêt sur nb total ayant bénéficié au moins d'un arrêt de travail		

2 010	2 011	% Évolution
14 081	14 927	6,0%
175 327	178 955	2,1%
0,080	0,083	3,9%

Source	Remarque / Axe de progrès
CPAM / Système d'information des services sociaux ANAISS	

Le contexte régional Situation risque (potent maintie	Detection précoce des situations	Modalités de prises en charge des situattions	Résultats obtenus
---	--	---	----------------------

25 26		Secteurs à risque : les /	AT, accidents de trajet et ma	aladies professionne
27	Nombre d'IPP en 2010	BTP	Transports	Alimentation
	Accidents du travail	141	109	49
	Accidents de trajet	14	9	2
	Maladies professionnelles	56	26	59
	Total	211	144	110
	Indice de fréquence des AT par secteur (nombre d'AT avec arrêt pour 1000		+	
	salariés)	67,6	57,1	48,7
28 29		Services	Services II y compris trav	ail temporaire
30	Accidents du travail	46	16	
31	Accidents de trajet	22	33	
32	Maladies professionnelles	14	44	
	Total	82	24	
	Indice de fréquence des AT par secteur (nombre d'AT avec arrêt pour 1000			
	salariés)	11,2	45,	7
	Nombre d'IPP en 2011	BTP	Transports	Alimentation
	Accidents du travail	164	152	43
	Accidents de trajet	16	17	6
	Maladies professionnelles	56	47	49
	Total	236	216	98
	Indice de fréquence des AT par secteur (nombre d'AT avec arrêt pour 1000 salariés)	73,6	60,7	53,5
28 29		Services	Services II y compris trav	ail tamparaira
30	Accidents du travail	65	18	
31	Accidents de trajet	18	35	;
32	Maladies professionnelles	26	57	,
	Total	109	27	4
	Indice de fréquence des AT par secteur (nombre d'AT avec arrêt pour 1000 salariés)	13,0	49,	3
	Personnes déclarées inaptes ou aptes avec restriction ou aménagement de	2 010	2 011	% Évolution
	poste de travail Avis des médecins du travail			
	Aptitudes avec restriction	17 245	17 504	1,5%
	<u> </u>			
	Aptitude avec aménagement	14 468	15 258	5,5%
	Inaptitudes au poste et à tous postes	1 622	1620	-0,1%
				_



# 2. Détections précoces

#### N° d'indicateur

Signalements des médecins conseils vers le service social de la CARSAT

37 Nombre de signalements

Signalements des médecins conseils vers les médecins du travail Nombre de signalements

2 010	2 011	% Évolution
3 242	2 840	-12,4%
2 010	2 011	% Évolution
2 917	3 446	18,1%

Source	Remarque / Axe de progrès
DRSM	
Source	Remarque / Axe de progrès
DRSM	

### Les signalements vers le SAMETH (2008)

	Origine des signalements au SAMETH
38	Médecin du travail
39	Entreprise
40	Salarié concerné
41	Services sociaux CARSAT / Cellules locales PDP
42	MDPH
43	MSA
44	Médecin traitant
45	(autres)
	Total

2 010	2 011	% Évolution
325	322	-0,9%
188	161	-14,4%
122	118	-3,3%
40	75	87,5%
12	13	8,3%
13	14	7,7%
10	6	-40,0%
20	10	-50,0%
2740	2730	-0,4%

Source	Remarque / Axe de progrès
AGEFIPH / SAMETH	Employeurs publics et privés, signalement à l'origine d'une ouverture de service facilitation et ingenierie secteur public présent

Le contexte régional Situations à risque (potentiel maintien)

Détection précoce des situations

Modalités de prises en charge des situattions

Résultats obtenus

# 3. Modalités de prise en charge des situations

### N° d'indicateur

	Examens réalisés par les médecins du travail		
46	Visites de pré-reprise		
47	Nombre total d'examens réalisés		
48	% visites de pré-reprise par rapport au nombre total de visites		
49	Délai moyen entre signalement et réalisation visite de pré-reprise		

	Nombre d'assures sociaux accompagnes par les services
	de la CARSAT
EΟ	Nombre d'assurés sociaux dans le cadre de la PDP et du
50	maintien dans l'emploi

2 010	2 011	% Évolution
7 084	8 635	21,9%
355 376	360 244	1,4%
1,99%	2,40%	

2 010	2 011	% Évolution
pas dispo	4 333	

Source	Remarque / Axe de progres
SST / Rapport annuel du médecin du travail (MT) transmis au MIRT	Source Direccte + MSA (salariés et non salariés). Ces chiffres ne comprennent pas les données des 3 fonctions publiques. De plus, il ne s'agit que d'élèments sur la base des chiffres issus des rapports annuels des 198 médecins du travail collectés (certains d'entre eux ne font pas apparaître les indicateurs demandés ou alors dans des proportions "décalées"
Réseau STH	

Source	Remarque / Axe de progrès
CARSAT / Service social	Données 2010 indisponibles

=

### Modalité de prise en charge 2

Tableau de bord des indicateurs régionaux Axe 4 PRITH Maintien dans l'emploi en Picardie 2012 (support en l'état au 16 novembre 2012 / Base de travail 2013)



### 3. Modalités de prise en charge des situations

NI°	d'ind	icatour	

l'indicate	ur
	Personnes accompagnées par le SAMETH
53	Service ingénierie
54	Service facilitation
58	Mesures de l'Agefiph mobilisées par le Sameth Aides humaines et techniques
59	Formation
60	Bilans
61	Accessibilités des situations de travail
62	Subvention maintien
	Mesures mobilisées par le SAMETH
63	Aides humaines et techniques
64	Formation
65	Bilans
66	Aide à l'adaptation des situations de travail
67	Subvention maintien
	Ratio des mesures mobilisées par un autre acteur / mesures mobilisées par un Sameth
68	

2 010	2 011	% Évolution	
425	440	3,5%	
372	319	-14,2%	
2 010	2 011	% Évolution	
110	109	-0,9%	
19	20	5,3%	

2 010	2 011	% Évolution	
110	109	-0,9%	
19	20	5,3%	
27	28	3,7%	
114	106	-7,0%	
71	30	-57,7%	
2 010	2 011	% Évolution	
212	248	17,0%	
38	52	36,8%	
48	74	54,2%	
220	191	-13,2%	
71	30	-57,7%	

2 010	2 011	% Évolution

Source	Remarque / Axe de progrès
AGEFIPH / Rapport d'activité SAMETH	Nombre de services ouverts sur la période

Source	Remarque / Axe de progres
Agefiph (hors Sameth)	ll s'agit des mesures Agefiph mobilisées par les Sameth (difficultés à trouver les éléments de départ- mesures agefiph mobilisées et à les ventiler (insertion-maintien-VAT)
Source	Remarque / Axe de progres
Agefiph (rapport d'activité des Sameth)	il s'agit des mesures mobilisées par les Sameth (droit commun et Agefiph)- permet avec la ligne du dessus de dimentionner le droit commun et évite de focaliser sur les aides de l'Agefiph, cela me semble plus pertinent



### Modalité de prise en charge 3

Tableau de bord des indicateurs régionaux Axe 4 PRITH Maintien dans l'emploi en Picardie 2012 (En l'état au 16 novembre 2012 / Base de travail à valider en 2013)

/4	Le contexte risc	que entiel etien)	Détection précoce des situations	prises en charge des situattions	Résultats obtenus			
N° d'indicateur	3. Modalités de prise en charge des sit	uations						
68						]	Agefiph	
	Mesures mobilisées par l'Assurance maladie		2 010	2 011	% Évolution		Source	Remarque / Axe de progres
	Maladie						30urce	remarque / Axe ae progres
69	Formation professionnelle en CRP		pas dispo	Pas dispo				
70	Contrat de rééducation en entreprise		Pas dispo	Pas dispo				Les données détenues par la cellule régionale ne sont pas exhaustives (les préorientations font défaut)
	Préorientations		Pas dispo	Pas dispo				
	АТ-МР		2 010	2 011	% Évolution		Source	Remarque / Axe de progres
71	Formation professionnelle en CRP		Pas dispo	Pas dispo				
72	Contrat de rééducation en entreprise		Pas dispo	Pas dispo			Rapport d'activité CPAM	Les données détenues par la cellule régionale ne sont pas exhaustives



# 4. Les résultats obtenus

N° d'indicateur

	Nombre de maintiens en emploi
73	Service ingénieurie
74	Service facilitation
75	% maintien dans l'entreprise ingénieurie
	% maintien dans l'entreprise facilitation

2 010	2 011	% Évolution
286	267	-6,6%
266	276	3,8%
88	82	-6,8%
91	82	-9,9%

Source	Remarque / Axe de progrès
Agefiph / Rapport d'activité SAMETH	Ce chiffre ne comprend que les données Sameth. S'agit-il de rapporter également les reclassements SST ? Quid des cas de prévention PDP ? Quid de l'action des Comete ?

	Nombre de licenciements suite à inaptitude médicale	2 010	2 011	% Évolution	Source	Remarque / Axe de progrès
76	Nombre d'entrées en Assurance chômage suite à licenciement pour inaptitude physique par région de résidence	1 452	1 478	1,8%	Pôle emploi	Source : Pôle emploi, Département "Etudes et statistiques sur le marché du travail", exploitation annuelle du FNA